

Proposition de référentiel d'activités pour les métiers de la répétition en musiques amplifiées



Crédit photo : Studio de répétition n°1 – L'Autre Canal - Nancy

Juin 2009

**Une mission pilotée par
l'ARIAM Ile de France, le Collectif RPM, la Fédurok et le RIF**

Chargé de mission : Grégoire Pateau

Proposition de référentiel d'activités pour les métiers de la répétition en musiques amplifiées

Mission pilotée par l'ARIAM Ile de France, le Collectif RPM, la Fédurok et le RIF¹

Avertissement au lecteur :

Ce document a été élaboré fort d'un constat majeur : le secteur des "musiques actuelles" a généré une activité large de répétition au côté de la production de concert et d'enregistrement phonographique, tant amateur que professionnelle.

Cette activité tend à se structurer à partir d'une politique d'équipement et d'investissement depuis la fin des années 80 pour s'insérer dans différents projets d'entreprises qui recouvrent plusieurs champs conventionnels.

Des pratiques et des professionnels liés à cette activité ont émergé dont on ne peut plus ignorer le quotidien et les besoins.

C'est pourquoi les co-auteurs de ce document ont souhaité s'associer pour proposer une première et modeste contribution afin d'initier un processus de réponse qui devrait susciter l'attention et la mobilisation d'autres acteurs des champs professionnels potentiellement concernés.

¹ Fédurok : Fédération nationale de lieux de musiques amplifiées / actuelles – www.la-fedurok.org

RIF : Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France – www.lerif.org

Collectif RPM : Recherche en pédagogie Musicale - <http://collectifrpm.canalblog.com>

ARIAM Ile de France : Association Régionale d'Information et d'Actions Musicales en Ile de France – www.ariam-idf.com

Table des matières :

1 - Contexte de la mission.....	- 4 -
2 – Objectif de la mission.....	- 5 -
3 – Méthodologie.....	- 5 -
3.1 – Le comité de pilotage.....	- 5 -
3.2 – Ressources préexistantes	- 6 -
3.4 – Analyse et rédaction du document final.....	- 8 -
4 – Référentiel d’activités	- 8 -
4.1 – Définition des termes.....	- 8 -
4.2 – Référentiel d’activités d’une structure d’accompagnement de pratiques de musiques amplifiées	- 9 -
Nota Bene :	- 15 -
4.3 – Proposition de typologie de lieux développant une activité de répétition	- 16 -
5 – Perspectives	- 17 -
6 – Annexes	- 17 -
5.1 – Annexe I : calendrier et planification de la mission	- 18 -
5.2 – Annexe II : éléments bibliographiques	- 19 -

1 - Contexte de la mission

Constituant, notamment pour les musiciens amateurs, l'espace privilégié d'expression et de développement des pratiques de musiques amplifiées, la répétition a été prise en compte et intégrée de diverses manières dans les projets des lieux et dans les enjeux d'accompagnement de ces pratiques artistiques.

Les différentes activités développées autour de la répétition musicale et les métiers qui en découlent demeurent aujourd'hui encore hétérogènes et dépendent fortement des types de structures qui les accueillent et de leurs projets.

De nombreux acteurs du secteur des musiques amplifiées développent néanmoins, depuis plusieurs années pour certains, une réflexion autour de l'encadrement des pratiques dont la répétition représente logiquement un des axes majeurs. La problématique liée aux « encadrants », ces professionnels qui accompagnent les praticiens au jour le jour, et à leur formation, constitue un des enjeux majeurs de cette réflexion.

C'est le cas du **collectif RPM** (Recherche en Pédagogie Musicale), « collectif de structures de formation spécialisées sur les musiques actuelles amplifiées (qui) propose un espace de réflexion sur les questions de pédagogie liées à ces champs artistiques² ».

Il est composé de Trempolino, du CRY, de l'ARA, de la Casa musicale, de Rezone, de l'Art Scène, Du Coach et d'un collège de personnes physiques constitué de musiciens pédagogues.

C'est également le cas de la **Fédurok** (Fédération nationale de lieux de musiques amplifiées / actuelles), qui mène, dans le cadre de sa Commission Développement et Accompagnement Artistique, une réflexion collective sur l'accompagnement des pratiques amateurs de musiques amplifiées / actuelles, dont la répétition constitue pour elle un des axes majeurs. La création d'un groupe de travail sur le sujet a abouti à la mise en place, en 2008, d'une étude sur les publics, services et métiers liés à la répétition, en cours de finalisation.

C'est enfin le cas du **RIF** (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France) et de l'**ARIAM Ile de France** (Association Régionale d'Information et d'Actions Musicales en Ile de France), qui ont mis en œuvre conjointement, en 2008 également, une étude sur les métiers autour de la répétition musicale.

Collectif RPM, Fédurok, RIF, ARIAM, ces quatre structures se sont associées afin de mettre en commun leurs réflexions, leurs conclusions, en vue d'avancer collectivement sur la question de l'encadrement des pratiques de musiques actuelles à travers la réalisation d'un référentiel d'activités des métiers de la répétition en musiques amplifiées.

² <http://collectifrpm.canalblog.com>

2 – Objectif de la mission

Cette mission a pour objectif la réalisation de ce référentiel.

Il s'agit pour cela d'une part de **recenser l'ensemble des activités pouvant être développées autour de la répétition** par toute structure développant un service de répétition, qu'il s'agisse de l'objet principal de son projet ou d'un service annexe ; puis de les classer au sein d'un **référentiel d'activités « général » de la répétition** organisé de la manière suivante :

- Trois grande fonctions (ou familles d'activité) préalablement identifiées :

- 1/ Ingénierie / gestion d'un lieu**
- 2/ Accompagnement technique et artistique**
- 3/ Accompagnement à l'administration et à la communication**

- Ces fonctions seront déclinées en activités principales
- Ces activités principales seront elles-mêmes déclinées en différentes tâches

Il s'agit d'autre part de définir dans les grandes lignes **différentes typologies de lieux développant un service de répétition** auxquelles le référentiel d'activités « général » serait susceptible d'être adapté en fonction des différentes activités développées par le lieu et au vu de ces spécificités.

A termes, nous espérons que la réalisation de tels référentiels d'activités permettra d'aboutir à la réalisation d'un (ou de) référentiel(s) des compétences liées à ces activités et donc à la réalisation d'un référentiel de(s) métier(s) de la répétition en musiques amplifiées, puis à la création ou la mise à jour de contenus de formations professionnelles pour ces métiers.

3 - Méthodologie

3.1 – Le comité de pilotage

Un chargé de mission a été embauché sur une période de deux mois et demi pour la réalisation de la mission (du 14 avril au 30 juin 2009) sous la responsabilité d'un comité de pilotage représentatif des quatre structures partenaires, et dont une première réunion s'est tenue le mercredi 22 avril 2009 afin de définir précisément les objectifs de la présente mission.

Ce comité de pilotage est composé de :

- **Thierry Duval**, en sa qualité de directeur du **CRY** (Centre de Ressources Yvelinnois pour la musique), structure membre du **collectif RPM** (Recherche en pédagogie Musicale) et du **RIF** (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France).
- **Denis Cuniot**, en sa qualité de sous-directeur de l'**ARIAM** (Association Régionale d'Information et d'Actions Musicales) d'Ile de France.
- **Arnaud Vernet**, en sa qualité de conseiller artistique musiques actuelles de l'**ARIAM** d'Ile de France.

- **Gaby Bizien**, conseiller musiques actuelles de **Domaine Musiques** (association régionale de développement de la musique du Nord-Pas de Calais), en sa qualité de membre du **collectif RPM**.
- **Caroline Perret**, en sa qualité de directrice de l'**ARA** (Autour des Rythmes Actuels) à Roubaix, structure membre de la **Fédurok** (Fédération nationale de lieux de musiques amplifiées / actuelles,) et structure membre du **collectif RPM** ; ainsi qu'en sa qualité d'administratrice et référente sur les questions de pratique amateur de la **Fédurok**.
- **Philippe Berthelot**, en sa qualité de directeur de la **Fédurok**.
- **Flavie Van Colen**, en sa qualité de directrice du **RIF**.
- **Marc Touché**, en sa qualité de **Sociologue au CNRS** – UMR 8593, laboratoire Georges Friedman et au musée des Musiques Populaires de Montlocon, spécialiste des pratiques concernant les musiques amplifiées.
- **Guy Garcia**, en sa qualité de directeur du **Sans Réserve** à Périgueux, structure membre de la **Fédurok** et d'administrateur référent sur les questions de pratique amateur de la **Fédurok**.
- **Marc Baudino**, en sa qualité de co-directeur de **Tandem** à Toulon, structure membre de la **Fédurok** et d'administrateur référent sur les questions de pratique amateur de la **Fédurok**.
- **Fabrice Nau**, en sa qualité de chargé de développement des pratiques amateurs du **Chabada**, structure membre de la **Fédurok**, et adhérent référent sur les questions de pratique amateur de la **Fédurok**.
- **David Konopnicki**, en sa qualité de Professeur Coordinateur du département musiques amplifiées au CRD de Clamart, membre du **Réseau 92, membre du RIF** et référent du groupe de travail du Réseau 92 et du RIF sur les questions de formation / accompagnement / répétition.

Le chargé de mission trouve également un appui méthodologique auprès de **Hyacinthe Chataigné**, chargé de l'observation et des études de la **Fédurok**.

3.2 – Ressources préexistantes

Un travail de recherche et de synthèse documentaire a été effectué par le chargé de mission préalablement à la première réunion du comité de pilotage (Cf. annexes I : éléments bibliographiques).

Cependant, les principales ressources de données existantes et éléments d'analyse ont été constitués des résultats des deux études préalablement menées par le RIF et l'ARIAM d'une part, sur les métiers autour de la répétition musicale et la **Fédurok** d'autre part, sur les publics, services et métiers liés à la répétition.

Le chargé de mission a par ailleurs été le principal opérateur de cette dernière pour la **Fédurok**, en étroite collaboration avec son chargé de l'observation et des études, Hyacinthe Chataigné.

3.3 – Entretiens semi-directifs complémentaires

En complément de ces éléments d'analyse préexistants, issus notamment de ces deux précédentes études et pour lesquelles de nombreux entretiens semi-directifs ont déjà été effectués auprès de permanents de structures de type associatives et subventionnées avec mission de service public (en délégation de service public ou en régie directe), un nouveau questionnaire a été élaboré en vue d'élargir le panel des structures étudiées à des lieux développant un service de répétition, mais présentant des profils différents (lieux de type « studio privé », SARL ou associations non subventionnées et de type « école de musique »).

Il convenait en effet, en vue d'établir des typologies de lieux les plus précises possibles, comme stipulé dans les objectifs, d'élargir le panel des structures visitées ou contactées lors des études menées par l'ARIAM/RIF et la Fédurok à ce type de structures.

Huit nouveaux lieux ont ainsi fait l'objet d'une visite in situ du chargé de mission pour 7 d'entre eux) et de Caroline Perret, membre du comité de pilotage pour le huitième, lors de laquelle ils ont pu soumettre le questionnaire à l'un des responsables du lieu. Il s'agit de :

- L'ATLA, centre de formation professionnelle en musiques actuelles à Paris (75).
- Le Conservatoire National Communal de Franconville (95)
- La Cave Dimière, à la fois studio municipal et lieu d'accueil des cours musiques actuelles d'un conservatoire d'Argenteuil (95)
- Le Terminus 3, studio municipal de Saint-Herblain (44)
- Sibem-hall, studio privé associatif non subventionné à Vertou (44)
- Les studios Campus, studios privés associatifs non subventionnés à Paris (75)
- Les studios SMOM, studios privés en SARL à Paris (75)
- L'Hôtel de la musique, studio privé à Roubaix (59)

Les questionnaires ont également été directement envoyés par mail à trois structures, qui l'ont renvoyé complété :

- L'EDIM (Enseignement – Diffusion – Information – Musiques), école de musique associative dont le siège principal se situe à Cachan (94)
- Le Nautylis, studio municipal à Comines (59)
- Pronto Studios, SARL située à Lille (59)

3.4 – Analyse et rédaction du document final

Pour récapituler de manière synthétique, le présent document a donc été réalisé sur la base :

- Des résultats de l'étude sur **les publics, services et métiers liés à la répétition** dans les lieux de musiques amplifiées actuelles, menée en 2008, par la **Fédurok** (Fédération nationale de lieux de musiques amplifiées / actuelles)³.
- Des résultats de l'étude sur **les métiers autour de la répétition musicale**, menée en 2008, par l'**ARIAM** (Association Régionale d'Information et d'Actions Musicales) Ile de France et le **RIF** (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France).
- D'une recherche et d'une **analyse documentaire** des ressources existantes⁴.
- **D'entretiens réalisés « in situ »** spécifiquement pour cette mission, auprès de responsables de diverses structures intégrant la répétition à leur projet, ou de questionnaires envoyés par mail⁵.
- D'une **réflexion collective du comité de pilotage** de la présente mission lors de 3 réunions de travail spécifiques⁶.

L'ensemble des données ainsi récoltées a été synthétisé pour nous permettre la rédaction de ce document proposant, dans un premier temps, un référentiel des activités pouvant être développées autour de la répétition au sein d'une même structure ayant pour cœur de projet l'accompagnement des pratiques de musiques amplifiées.

Puis, dans un second temps, nous proposerons une typologie possible de profils de lieux pouvant développer tout ou partie de ces activités au regard de leur projet et en fonction duquel le référentiel d'activités réalisé précédemment pourra leur être adapté librement.

4 – Référentiel d'activités

4.1 – Définition des termes

Musiques amplifiées : nous avons choisi le terme musiques amplifiées pour définir les pratiques musicales rencontrées au sein des structures proposant un service de répétition. En effet, dans son étude sur les publics, services et métiers liés à la répétition menée, la Fédurok fait le constat d'une représentation très majoritaire des musiques de style Rock et dérivés (Rock, Hard Rock, Pop, Hard Core, Métal, Punk, etc., et toutes les fusions de genre qui peuvent en découler). Et les autres styles identifiés lors de cette étude (Rap, Reggae, World, Electro, Techno, Rn'B, Ska, Funk, Jazz, etc., et toutes les fusions de genre qui peuvent en découler) utilisent, de même que le Rock et ses dérivés, *« l'électricité et l'amplification sonore comme éléments majeurs des créations musicales*

³ Dont le rapport est en cours de finalisation

⁴ Cf. bibliographie en annexe II

⁵ Cf. paragraphe 3.3

⁶ Cf. calendrier et planification de l'étude en annexe I pour les dates des réunions et paragraphe 3.1 pour la composition du comité de pilotage

(...) créées, jouées à partir de la chaîne technique constituée (au minimum) par micro, pré amplification (...) amplification et haut-parleurs »⁷.

Référentiel d'activité : il décrit les activités, les actions et les opérations actuelles et éventuellement futures liées à l'exercice d'un emploi. Cependant, nous faisons ici l'hypothèse que l'ensemble des activités développées directement ou indirectement dans le cadre d'un service de répétition en musiques amplifiées est recouvert par plusieurs métiers.

Fonction : il s'agit d'une combinaison d'activités qui concourent à la même finalité dans une organisation donnée.

Activité : il s'agit d'un ensemble cohérent d'actions finalisées et identifiées (les tâches), ayant la même finalité au sein d'une fonction. Il s'agit du niveau le plus fondamental de la description de postes de travail, notamment parce qu'il constitue le point de passage obligé vers la description des compétences requises par la situation de travail.

Tâche : description d'un élément de l'activité correspondant à une prestation attendue (ce qui doit être fait, exécuté), la tâche est l'unité élémentaire de l'activité de travail. Elle s'inscrit dans un enchaînement logique d'opérations nécessaires à l'exercice de l'activité.

4.2 – Référentiel d'activités d'une structure d'accompagnement de pratiques de musiques amplifiées

Qu'il s'agisse de sa seule activité ou qu'elle développe d'autres services en parallèle (diffusion, formation...), ce type de structure s'est donné pour mission dans le cadre de son projet, l'accompagnement des pratiques de musiques amplifiées dans sa globalité. Ses activités regroupent donc l'ensemble de celles identifiées dans le cadre de ce référentiel : accueil en répétition, accompagnement technique, artistique, à l'administration et à la communication. Elle peut intégrer, à ce titre, un espace de type « centre d'information / ressources » avec un professionnel dédié ou non.

Les activités susceptibles d'être développées par une telle structure ont été regroupées dans trois fonctions types (familles d'activités) de la manière suivante :

INGENIERIE / GESTION DU LIEU

- Accueillir le public
- Assurer la gestion administrative du lieu
- Animer un lieu de vie musical
- Assurer la sécurité et l'entretien du lieu
- Prévenir les risques auditifs liés à l'exposition à de forts volumes sonores
- Travailler en équipe
- Développer son professionnalisme
- Mettre à disposition du matériel musical, de sonorisation et d'éclairage
- Renouveler et entretenir du matériel
- Réaliser et/ou proposer des outils de production aux musiciens

⁷ In TOUCHE Marc, *Connaissance de l'environnement sonore urbain. L'exemple des lieux de répétition. Faiseurs de bruits ? Faiseurs de sons ? Question de point de vue*, édition Criv/CNRS – ministère de l'environnement, Vauresson, 1994.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

- Analyser le projet artistique d'un groupe ou musicien et proposer des pistes de travail
- Transmettre des savoirs et savoir-faire techniques et artistiques

ACCOMPAGNEMENT A L'ADMINISTRATION ET A LA COMMUNICATION

- Informer et conseiller sur les aspects administratifs du secteur des musiques amplifiées
- Mettre à disposition de la documentation
- Promouvoir les pratiques musicales locales
- Conseiller sur la communication

Il semble évident que ces différents grands champs d'activité peuvent difficilement être tous investis par un même acteur. Il n'est en effet pas envisageable qu'un seul salarié en maîtrise l'ensemble de la mise en œuvre. Ces activités multiples nécessitent donc de fait l'intervention de plusieurs intervenants professionnels dont les fonctions sont à préciser, de même que leur hiérarchisation.

Il conviendra, à termes, de différencier la notion de tronc commun de celle de spécialisation et d'identifier un ou des cœur(s) de métier(s) si l'on souhaite apposer à ces référentiels d'activité des référentiels de compétences en vue de la réalisation finale d'un référentiel de métier(s) pour la répétition.

Le tableau qui suit pourrait cependant être considéré comme le référentiel d'activité « témoin » de la répétition en musiques amplifiées puisqu'il recouvre l'ensemble des activités et tâches qui en découlent, ayant été identifiées puis classifiées dans le cadre de cette mission. Il est important de souligner que l'ordre dans lequel les fonctions, activités et tâches sont présentées au sein de ce document, ne constitue en aucun cas une forme de hiérarchisation de celles-ci. Il s'agit d'une vision théorique idéale de l'ensemble des tâches nécessaires à la mise en place d'un service de répétition au sein duquel chacune d'entre elles occupe une place aussi fondamentale que n'importe quelle autre.

Proposition de référentiel d'activités pour les métiers de la répétition en musiques amplifiées :

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
INGENIERIE / GESTION DU LIEU	Accueillir le public	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les utilisateurs - Répondre au téléphone/mails/courriers - Planifier l'occupation des espaces de répétition - Gérer les adhésions/inscriptions - Mettre à disposition des espaces de répétition - Orienter les visiteurs vers d'autres lieux adaptés en cas d'impossibilité de répondre à la demande - Informer les utilisateurs sur le bon usage du matériel et des locaux - Informer les utilisateurs sur les risques liés à l'utilisation de matériel électrique⁸
	Assurer la gestion administrative du lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Encaisser les paiements - Effectuer les relances - Etablir les factures - Participer aux prévisions budgétaires - Exécuter le budget de l'activité - Etablir un projet d'activité - Etablir un bilan d'activité - Contribuer à la recherche de ressources financières et matérielles (subventions, sponsors, etc.) - Participer à la rédaction d'un projet culturel et artistique
	Animer un lieu de vie musical	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les rencontres entre utilisateurs - Gérer un système de petites annonces - Instaurer un climat de confiance, une relation de respect mutuel et assurer un rôle éducatif (extra musical) auprès des utilisateurs - Identifier les besoins des utilisateurs - Promouvoir les actions du lieu
	Assurer la sécurité et l'entretien du lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir et fermer le bâtiment - Veiller à la propreté des locaux - Veiller à la sécurité des personnes - Gérer des espaces de stockage - Participer à la prévention des comportements à risque pour la santé des utilisateurs - Participer à l'élaboration du règlement intérieur du lieu - Veiller au respect du règlement intérieur et du matériel - Assurer l'entretien du lieu (maintenance, réparations courantes, contrôle des circuits électriques...)

⁸ Cf. Nota Bene en fin de tableau

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
INGENIERIE / GESTION DU LIEU	Prévenir les risques auditifs liés à l'exposition à de forts volumes sonores	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les usagers aux risques auditifs - Mettre à disposition des protections auditives - Mesurer les volumes sonores à l'aide d'un sonomètre - Proposer un examen auditif aux utilisateurs - Signaler les défauts acoustiques des espaces de répétition - Optimiser le confort acoustique des espaces de répétition par des aménagements des locaux - Mettre à disposition du matériel technique et musical adapté aux différentes esthétiques pratiquées
	Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la circulation de l'information au sein de la structure (réunions d'équipe, cahier de liaison...) - Encadrer une équipe de professionnels - Animer une équipe de bénévoles
	Développer son professionnalisme	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir informé des possibilités de formations professionnelles - Participer à des formations professionnelles (en particulier en termes de gestion sonore, de prévention des risques auditifs et de culture musicale) - Développer par tous moyens ses connaissances techniques, musicales, en méthodologie, en termes de développement de projet, en communication, de l'environnement légal, social, administratif du secteur des musiques amplifiées - Travailler avec un réseau de contacts professionnels (organiser des réunions, rechercher des partenariats...) - Actualiser ses connaissances du secteur des musiques amplifiées et des acteurs et réseaux culturels de son territoire
	Mettre à disposition du matériel musical, de sonorisation et d'éclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Câbler du matériel musical, de sonorisation et d'éclairage - Régler du matériel musical, de sonorisation et d'éclairage
	Renouveler et entretenir du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir informé de l'évolution des techniques et du matériel - Préconiser l'achat de matériel - Repérer les dysfonctionnement - Assurer la maintenance du matériel - Procéder à l'achat de matériel

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
INGENIERIE / GESTION DU LIEU	Réaliser et/ou proposer des outils de production aux musiciens	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des utilisateurs les moyens techniques d'obtenir un enregistrement témoin de leur répétition - Mettre à disposition des utilisateurs les moyens techniques de réaliser une maquette - Mettre à disposition des utilisateurs du matériel et des logiciels spécifiques à la MAO - Mettre à disposition des utilisateurs un espace de diffusion - Participer à la réalisation de maquettes - Participer à la programmation de groupes locaux

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ARTISTIQUE	Analyser le projet artistique d'un groupe ou musicien et proposer des pistes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter les références musicales des groupes accompagnés - Se documenter sur les références musicales des groupes accompagnés - Identifier les objectifs d'un groupe ou musicien - Diagnostiquer des besoins (en prenant en compte les exigences des groupes, leur champ esthétique, les aspects humains et relationnels) - Proposer des démarches de travail - Choisir et proposer un intervenant pédagogique - Produire des outils pédagogiques (grilles d'évaluation...) - Etablir un parcours pédagogique - Orienter vers des stages/ateliers collectifs ou masterclass de techniques instrumentale, vocale ou de MAO - Orienter vers des cours individuels de solfège, de techniques instrumentales, vocale ou de MAO

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ARTISTIQUE	Transmettre des savoirs et savoir-faire techniques et artistiques	<p>Conseiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les musiciens sur les choix de matériel - Aider les musiciens à trouver leurs méthodes de répétition <p>Sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les musiciens à la maîtrise de leur sonorisation (choix, réglage et disposition du matériel musical, gestion de sa balance) - Sensibiliser les musiciens à l'intérêt d'acquérir un vocabulaire technique spécifique - Sensibiliser les musiciens à l'élaboration d'un plan feux et/ou d'une conduite lumière⁹ - Sensibiliser les musiciens aux intérêts de conserver une trace de leur répétition (enregistrement, grilles, structures écrites) - Sensibiliser les musiciens aux gestions possibles d'une prestation scénique (scénographie, interprétation des textes, attitude sur scène, rapport au public, gestion de l'espace, cohérence du set) - Sensibiliser les musiciens aux gestions possibles d'une séance d'enregistrement - Sensibiliser les musiciens aux possibilités de structuration de leurs productions musicales - Sensibiliser les musiciens à la maîtrise de leur jeu collectif (cohésion collective et écoute mutuelle) <p>Former :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les musiciens à la maîtrise de leur sonorisation (choix, réglage et disposition du matériel musical, gestion de sa balance) - Former les musiciens à l'acquisition d'un vocabulaire technique spécifique - Former les musiciens à l'élaboration d'une fiche technique - Former les musiciens aux gestions possibles d'une séance d'enregistrement - Former les musiciens aux gestions possibles d'une prestation scénique (scénographie, interprétation des textes, attitude sur scène, rapport au public, gestion de l'espace, cohérence du set) - Former les musiciens aux possibilités de structuration de leurs productions musicales - Former les musiciens à la maîtrise de leur jeu collectif (cohésion collective et écoute mutuelle)

⁹ Indications générales à donner au technicien en charge des lumières lors d'un concert lorsque le groupe ne possède pas de plan feux précis

FONCTIONS	ACTIVITES	TÂCHES
ACCOMPAGNEMENT A L'ADMINISTRATION ET A LA COMMUNICATION	Informer et conseiller sur les aspects administratifs du secteur des musiques amplifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer les besoins au regard du projet du groupe - Organiser des réunions d'information thématiques - Identifier et proposer des intervenants - Conduire des entretiens individuels - Orienter les musiciens vers d'autres sources d'information
	Mettre à disposition de la documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser et mettre à disposition un fonds documentaire (papier, audio, vidéo : commande et archivage) et un accès Internet - Mettre à disposition des listings de contacts - Mettre à jour des listings de contacts
	Promouvoir les pratiques musicales locales	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des productions musicales enregistrées d'artistes locaux (physique ou numérique) - Réaliser et assurer la diffusion d'une compilation d'artistes locaux
	Conseiller sur la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer les besoins en communication des projets des musiciens - Sensibiliser les musiciens à l'intérêt des différents outils de communication - Conseiller les musiciens sur leurs choix en communication

Nota Bene :

A l'instar de « l'information sur les risques liés à l'utilisation de matériel électrique » ou de la « participation à la prévention des comportements à risque pour la santé des utilisateurs », certaines tâches n'ont pas été renvoyées par les professionnels rencontrés, ou ne l'ont été que par une minorité d'entre eux. Nous avons cependant fait le choix de les intégrer à ce référentiel, les considérant comme représentatives d'une certaine nécessité lorsqu'une structure développe une activité de répétition. On peut cependant s'interroger sur les raisons de ces absences : s'agit-il, pour les personnes rencontrées, de tâches implicites à leur profession ? Ou bien faut-il y voir de leur part un manque d'intérêt pour ou une identification limitée de ce type de tâches ?

4.3 – Proposition de typologie de lieux développant une activité de répétition

Après la réalisation de référentiel d'activités « général », balayant l'ensemble des activités qu'il est possible de développer en lien avec la répétition au sein d'une même structure, nous allons tenter de définir une typologie des différentes structures pouvant proposer un service de répétition, que celle-ci soit au cœur de leur projet ou annexe à celui-ci.

Il demeure cependant évident que cette typologie n'est pas figée, les différents types de structures pouvant s'interpénétrer et les facteurs susceptibles d'influencer leurs projets demeurant variés (implantation géographique de la structure, histoire et date de création, moyens financiers, humains, techniques, statuts et modes de gestion, existence de subventions ou non, fragilité de l'économie et recherche de rentabilité...). Les différents projets eux-mêmes et leurs particularismes peuvent également influencer et générer des variations au sein d'une même typologie (place et intégration de la pratique amateur, postures pédagogiques, types de publics visés...).

Elle a cependant le mérite de proposer une lecture possible des différents profils de structures proposant un service de répétition susceptible d'être rencontrées sur le territoire. Cette typologie ainsi posée, chacun pourra adapter à sa guise le référentiel d'activités général à celle dans laquelle il se retrouve le plus. Il ne s'agit bien sûr que de propositions pouvant servir de cadre à un travail de référencement de ses activités. Ce travail n'a pas la prétention d'être figé, chaque structure demeurant unique au vu des nombreux critères qui entrent en jeu dans la définition d'un projet artistique et culturel...

Ce sont ainsi sept types de lieux qui ont été identifiés, en fonction de leur cœur de projet au sein duquel la répétition est intégrée, qu'elle en constitue le cœur ou soit une activité secondaire de la structure :

- La **structure d'accompagnement des pratiques de musiques amplifiées** : elle assure l'ensemble des services en lien avec la répétition qu'il est possible de proposer au sein d'une seule et même structure : l'accueil en répétition et un accompagnement artistique, technique, à l'administration et à la communication. Il s'agit de celle ayant fait l'objet du référentiel d'activités général décrit plus haut ; l'accompagnement des pratiques constitue son cœur de projet.
- La **structure de répétition** : au sein de ce type de structure, la répétition constitue le cœur du projet, sans pour autant que celle-ci ne développe les différentes activités d'accompagnement connexes qui peuvent lui être directement liées.
- Le **lieu de diffusion** : dans ce type de structure, la répétition a été intégrée à un projet dont le cœur est la diffusion de musiques amplifiées, induisant des spécificités la différenciant d'une structure de répétition classique.
- Le **lieu de formation musicale** : dans ce type de structure, la répétition a été intégrée à un projet dont le cœur est la formation musicale, induisant des spécificités la différenciant d'une structure de répétition classique.
- Le **studio d'enregistrement** : dans ce type de structure, l'activité répétition a été adjointe à l'activité d'enregistrement du studio.
- La structure dont le cœur de projet est centré autour de la **jeunesse et de l'éducation populaire**, et qui intègre au sein de ses locaux des espaces de répétition mis à disposition de son public.

La typologie proposée se compose donc de structures ayant intégré la répétition en tant qu'activité principale ou connexe au sein d'un projet dont le cœur peut ainsi être :

- La répétition
- L'accompagnement des pratiques
- La diffusion
- L'enregistrement
- La formation
- La jeunesse et l'éducation populaire

Cette variété de types de lieux induit, de fait, une diversité des statuts et modes de gestions qu'ils peuvent recouvrir, tout comme une diversité des champs conventionnels au sein desquels ils peuvent s'inscrire et donc des conventions collectives dont ils sont susceptibles de relever.

5 – Perspectives

Soucieux d'œuvrer pour une meilleure reconnaissance des professionnels de la répétition et des missions qu'ils assument, le comité de pilotage souhaite désormais solliciter de nouveaux partenaires pour la poursuite de son travail de réflexion, dont le présent référentiel d'activité constitue la première étape. Il lui semble en effet autant pertinent que nécessaire d'associer pouvoirs publics et partenaires sociaux, à la suite de ces travaux, plus particulièrement en vue de réaliser un travail de référentiel de(s) métier(s) de la répétition complet, reconnu et validé par tous.

6 – Annexes

Remerciements :

Un grand merci à Opale pour l'accueil au sein de leurs locaux lors de nos nombreuses réunions, ainsi qu'à chacune des structures et de leurs permanents qui ont pris de leur temps pour répondre à nos différentes sollicitations : L'ATLA, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Franconville, la Cave Dimière, le Terminus 3, Sibem-hall, les studios Campus, les studios SMOM, l'Hôtel de la musique, l'EDIM, le Nautylis et Pronto Studios.

5.1 – Annexe I : calendrier et planification de la mission

14 – 22 avril 2009 :	Recherche documentaire Compilation et synthèse des données existantes Proposition de pistes de travail par le chargé de mission
22 avril 2009 :	Réunion du comité de pilotage Définition des objectifs de la mission, cf. compte-rendu en annexe III
22 avril – 5 mai 2009:	Constitution du cahier des charges Elaboration de la grille d'entretiens Elaboration d'une première version du référentiel d'activités « général »
6 – 11 mai 2009 :	Réunion entre le chargé de mission et le conseiller artistique musiques actuelles de l'ARIAM pour approfondir les résultats de l'étude menée par le RIF et l'ARIAM Prise de rendez-vous pour les entretiens semi-directifs
11 - 31 mai 2009 :	Passation et retranscription des entretiens semi-directifs
20 mai 2009 :	Réunion du comité de pilotage Présentation des premiers éléments d'analyse et point sur l'avancée des travaux. Travail collectif sur la mise en forme du référentiel d'activité « général ».
1 ^{er} – 15 juin 2009 :	Analyse des résultats
5 juin 2009 :	Réunion du comité de pilotage Point sur l'avancée des travaux et travail collectif sur la mise en forme du référentiel d'activité « général »
15 juin 2009 :	Réunion du comité de pilotage Point sur l'avancée des travaux et travail collectif sur la mise en forme du référentiel d'activité « général »
15 – 30 juin 2009 :	Rédaction du document final
3 juillet 2009 :	Réunion bilan du comité de pilotage dans les locaux de l'ARIAM

5.2 – Annexe II : éléments bibliographiques

AMDRA – ARCADE – MD Languedoc Roussillon, *Bilan formation conducteurs de répétition*, session 2004, Document de travail, Jeudi 3 janvier 2005 (DOCUMENT NON DISPONIBLE SUR INTERNET).

Brandl Emmanuel, *Étude sur l'encadrement des pratiques collectives dans le champ des musiques actuelles. Contribution à un état des lieux. Constats et proposition* (synthèse) : <http://pfi-culture.org/assets/files/ObservationCulturelle/Mission2008/EncadrementR-A.pdf>

Browaey D., Tisserand D., *Professionnalisation des acteurs et qualification des projets dans le cadre du développement de l'accompagnement des pratiques de musiques actuelles*, Rapport final, décembre 2001, étude commandée à l'ARA par la DRTEFP Nord - Pas de Calais. (DOCUMENT NON DISPONIBLE SUR INTERNET).

Compte-rendu de l'atelier sur les pratiques en amateur de l'AG de juillet 2008 de la Fédurok : http://fsj.la-fedurok.org/documents/AG_CAEN_20070705_Atelier1_Amateurs_CR.pdf

Compte-rendu de l'atelier sur les premiers retours de l'étude sur la répétition de l'AG de juillet 2008 de la Fédurok : http://fsj.la-fedurok.org/documents/AG_080708_atelier2_repetition.pdf

Compte-rendu des rencontres professionnelles de la FNEIJMA du Mercredi 29 novembre 2006 sur « *L'accompagnement des pratiques en amateur de musiques actuelles* » : <http://www.fnejma.org/images/stories/docfnejma/pratamateurnov06.pdf>

Compte-rendu du Groupe de Travail sur la répétition du 17 décembre 2007 : <http://fsj.la-fedurok.org/documents/CR-CDAAGT-repetition2007-12-17.pdf>

Compte-rendu du Groupe de Travail sur la répétition du 27 novembre 2008 : http://fsj.la-fedurok.org/documents/CR_GT_Repetition_20081127.pdf

« *Créer un studio de répétition. Un guide adapté à la diversité des pratiques musicales* », ouvrage édité en février 2003 ; réalisé par Opale / Culture et Proximité sur les bases de travaux et réflexions menés par un collectif de structures composé de l'ARA à Roubaix (Autour des Rythmes Actuels), du CAUE du Nord (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement), de Cultures Proches (association d'échange entre projets culturels), de Domaine Musiques (Centre de ressource pour toutes les musiques) et du RIF (événements culturels participatifs), et édité par le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais avec le concours de la Direction Régionale de l'Environnement du Nord - Pas-de-Calais : <http://www.nordpasdecals.fr/studio/index.html>

Culture et Proximité, *Lieux de vie musicale*. Document de synthèse réalisé en 1995 sur les équipements culturels de proximité dédiés à la pratique et la diffusion des musiques amplifiées : <http://www.culture-proximite.org/IMG/pdf/lieuxdevie.pdf>

Fiche repère AVISE sur les studios de répétition : http://www.avise.org/IMG/pdf/Studio_de_repetition_13_12_04.pdf

FNEIJMA, étude sur « *l'accompagnement des pratiques amateurs en groupes constitués dans les musiques actuelles* », 2004 (DOCUMENT NON DISPONIBLE SUR INTERNET).

Formation proposée par Trempolino, en partenariat avec le Collectif RPM : « Transmettre, accompagner, enseigner les musiques actuelles » :

<http://www.tremolo.com/Le-management-d-un-groupe-d-un>

Patricia Coller, *Etude chiffrée du RIF* (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles amplifiées en Ile-de-France), Etude réalisée entre janvier et juillet 2007, grâce au soutien financier du Conseil Régional d'Ile-de-France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports :

Synthèse :

http://www.lerif.org/docs_Blog/rubrique_obsinfocom/Etude_RIF_2007_synthese.pdf

Version longue :

http://www.lerif.org/docs_Blog/rubrique_obsinfocom/Etude_RIF_2007_version_longue.rar

Politiques publiques et musiques amplifiées, Actes du colloque d'Agen, Adem-Florida, Géma, 1997 :

<http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/PolitiquesPubliquesMA95Agen-2.pdf>

Tassin Damien, *Analyse des besoins en formation professionnelle des personnes de studio de répétition*, octobre 1999. Etude réalisée pour l'ADIAM 78 et la DRAC Île-de-France. (DOCUMENT NON DISPONIBLE SUR INTERNET).

Touché Marc, Auffret Maurice, *Prévention des traumatismes sonores des musiques électro-amplifiées*, in *Acoustique et techniques*, n°16, décembre 1998.

Touché Marc, *Confort sonore des musiciens et des personnels*, in *Politiques publiques et musiques amplifiées*, Actes du colloque d'Agen, Adem-Florida, Géma, 1997.

Touché Marc, *Connaissance de l'environnement sonore urbain. L'exemple des lieux de répétition*, CRIV-CNRS/Ministère de l'Environnement, Vaucresson, 1994.

Touché Marc, *La sensibilisation aux risques auditifs des musiciens et des publics*, *Echo Bruit*, mars 2007.

Touché Marc, *Mémoire Vive*, chapitre 2, « *La répétition des musiques électro-amplifiées comme temps fort de la socialisation* », édition Brise Glace, MNAP/CEF-CNRS, Annecy, 1998.

Touché Marc, *Quelques constats et réflexions sur les pratiques des musiques amplifiées*, Rubrique du spécialiste N°63, *Echo Bruit*, CIDB, avril 1994.

Touché Marc, *Réglementer les musiciens électro-amplifiés, à quoi bon, si l'on ne prend pas en compte les lieux et le temps de répétition*, Dossier spécial lieux musicaux, *Echo Bruit*, N°99, sept 1999.